



Conseil de sécurité

Distr. générale
14 octobre 2024
Français
Original : anglais

La situation à Abyei

Rapport du Secrétaire général

I. Introduction

1. Le présent rapport est soumis en application du paragraphe 5 de la résolution [2708 \(2023\)](#) du Conseil de sécurité, dans lequel le Conseil a demandé à être informé des progrès accomplis dans l'exécution du mandat de la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA). Il porte sur la période qui s'est écoulée depuis la publication de mon précédent rapport sur le sujet ([S/2024/354](#)), soit du 16 avril au 1^{er} octobre 2024. Il fait le point, entre autres, sur l'évolution politique et les faits marquants survenus en ce qui concerne la sécurité, la situation des femmes et des jeunes en lien avec la paix et la sécurité, les droits humains et la situation humanitaire, ainsi que sur le Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière. Il fait également le point sur les incidences du conflit en cours au Soudan sur Abyei et sur les opérations de la FISNUA.

II. Abyei

Évolution de la situation politique

2. Le processus politique d'Abyei a continué d'être touché par le conflit en cours au Soudan et l'incertitude politique au Soudan du Sud, si bien qu'aucun progrès n'a été réalisé au cours de la période considérée en ce qui concerne le règlement de la question du statut définitif d'Abyei et des questions frontalières. L'Organisation des Nations Unies a continué de dialoguer avec les Gouvernements soudanais et sud-soudanais pour leur rappeler qu'elle était prête à soutenir la reprise des discussions sur le statut définitif d'Abyei et les questions frontalières dès que les conditions le permettraient, en coordination avec l'Union africaine. Mon Envoyée spéciale pour la Corne de l'Afrique, Hanna Serwaa Tetteh, a continué de dialoguer avec les parties, ainsi qu'avec des interlocuteurs à Abyei et d'autres parties prenantes, pour mettre en avant le besoin de stabilité à Abyei.

3. À la fin de la période considérée, quelque 400 membres du personnel de sécurité sud-soudanais, dont environ 300 membres des Forces sud-soudanaises de défense du peuple et 100 membres de la Police nationale sud-soudanaise, étaient déployés dans le sud d'Abyei. Lors de réunions avec la FISNUA, les autorités sud-soudanaises ont indiqué que ce déploiement visait à garantir la désescalade de la violence intercommunautaire dans le sud d'Abyei. Cette présence est en diminution par rapport



aux estimations portant sur la fin de la période précédente. Il n'en demeure pas moins qu'elle constitue une violation de l'Accord entre le Gouvernement de la République du Soudan et le Mouvement populaire de libération du Soudan concernant les arrangements provisoires pour l'administration et la sécurité de la zone d'Abyei, conclu le 20 juin 2011.

4. La FISNUA a communiqué avec le Gouvernement du Soudan du Sud en personne et au moyen d'une note verbale envoyée le 17 mai pour demander le retrait des forces de sécurité sud-soudanaises de la zone d'Abyei, faisant valoir que la présence de ces forces constituait une violation de l'Accord du 20 juin 2011 et du statut démilitarisé et exempt d'armes d'Abyei.

5. La direction de la FISNUA s'est rendue deux fois à Djouba pour rencontrer de hauts représentants du Gouvernement sud-soudanais et discuter de questions prioritaires telles que les tensions entre les communautés ngok dinka et dinka twic dans le sud d'Abyei, la présence des forces de sécurité sud-soudanaises dans le sud d'Abyei et les difficultés rencontrées dans l'exécution du mandat de la mission. La Force a continué de demander au Gouvernement sud-soudanais de soutenir le rétablissement de la présence du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière dans le secteur 1 de ce dernier, notamment de son état-major de secteur à Gok Machar et de ses deux bases d'opérations.

6. La FISNUA a continué de communiquer avec le Gouvernement soudanais concernant la situation à Abyei et l'exécution du mandat de la mission. Le 3 juillet, le Conseil souverain du Soudan a nommé Hamed Manan Mohammed Mirghani Coprésident du Comité mixte de contrôle d'Abyei. Le 3 août, il a publié un décret constitutionnel par lequel il a nommé Salouma Musa Yahya Boushara Administrateur en chef d'Abyei pour le Soudan.

Dynamique du conflit et conditions de sécurité

7. Les conditions de sécurité restent tendues à Abyei. Si le nombre de vols d'animaux, d'enlèvements et de vols à main armée recensés au cours de la période considérée est moins élevé que lors de périodes précédentes, on dénombre tout de même 82 incidents armés qui auraient fait 27 morts et 51 blessés. En outre, 10 vols de bétail, qui ont fait 25 victimes, ont été signalés pendant la saison sèche, en avril et mai. Un incident d'envergnure s'est produit le 3 mai : des personnes que l'on suppose appartenir aux communautés nuer et dinka twic ont volé environ 500 têtes de bétail appartenant à la communauté misseriya à Majok Alieu, au sud-est de Rumamier ; huit Misseriya et cinq Nuer ont perdu la vie. À la suite de cet incident, la FISNUA a interagi avec les communautés pour prévenir toute nouvelle escalade et protéger les civils.

8. Le nombre d'enlèvements, qui était de 14 lors de la période précédente, a diminué pour s'établir à 5 (3 hommes et 2 femmes). La FISNUA, en coordination avec le comité de protection de la population locale et les chefs coutumiers, a mené des opérations de recherche et de sauvetage qui ont permis de retrouver trois des personnes enlevées et d'entamer des négociations pour la libération d'une autre victime.

9. Alors que la fin de 2023 et le début de 2024 avaient vu la violence intercommunautaire atteindre un pic entre les Ngok Dinka, les Dinka Twic et les Nuer à Abyei, aucun affrontement n'a été signalé entre ces communautés au cours de la période considérée. Néanmoins, les tensions sont restées vives entre les communautés ngok dinka et dinka twic. Du 9 au 11 juillet, des rumeurs concernant une potentielle attaque ont poussé 756 personnes d'Awolnhom et d'Athony à se réfugier dans les camps de la FISNUA dans le secteur sud. Le 27 août, des membres des Forces sud-

soudanaises de défense du peuple et de la communauté dinka twic se sont affrontés près de Madoul, dans le sud d'Abyei, après que des soldats ont demandé à des Dinka Twic de lever les points de contrôle illégaux érigés sur l'itinéraire principal de ravitaillement. L'affrontement aurait fait des victimes, ce que la FISNUA n'a pas pu vérifier.

10. Les violences intercommunautaires entre les communautés ngok dinka et misseriya ont continué de se raréfier : alors qu'un seul incident avait été signalé lors de la période précédente, aucun affrontement n'a été recensé au cours de la période considérée. Entre autres initiatives de réconciliation, la FISNUA a organisé une conférence postmigratoire qui s'est tenue entre les deux communautés à Nong, dans le centre d'Abyei, en mai. Cette conférence, facilitée par la Force en collaboration avec l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et Concordis International, s'est conclue par un accord visant à favoriser la coexistence pacifique.

11. Les combats en cours au Soudan ont continué d'influer sur les conditions de sécurité à Abyei. Au cours de la période considérée, les déplacements de population vers Abyei dus au conflit soudanais se sont poursuivis : au total, 691 personnes déplacées, dont 188 femmes et 275 enfants, sont entrées à Abyei, ce qui a accru la pression sur des ressources déjà limitées. Le conflit en cours au Soudan joue également un rôle dans la prolifération des armes à Abyei, qu'elles soient de petit calibre ou plus conséquentes.

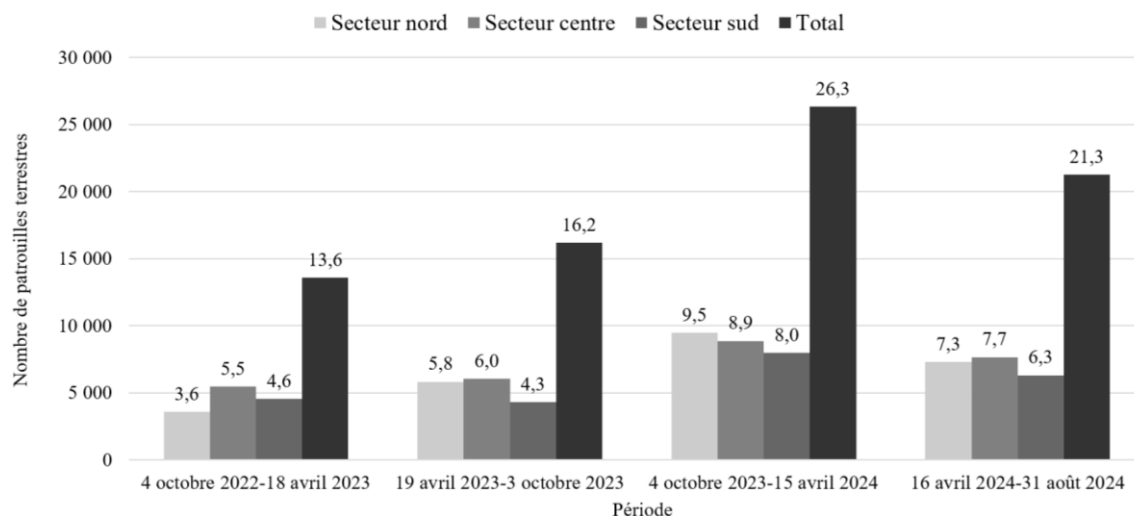
12. Le 11 juin, entre Al-Malmm et Bedheni, dans le secteur nord, une force d'intervention rapide de la FISNUA a interrompu la vente d'un véhicule blindé de transport de troupes hors d'état de marche entre ce que l'on suppose être des membres des Forces d'appui rapide et le groupe d'autodéfense des jeunes Ngok Dinka d'Abyei. La FISNUA a confisqué le véhicule. Le 4 août, celui-ci a été démantelé et le canon dont il était équipé ainsi que ses munitions ont été détruits.

13. Les forces de sécurité sud-soudanaises, dont l'effectif est évalué à environ 400 personnes, ont maintenu une présence dans le sud d'Abyei, principalement à Agok, à la jonction d'Athony et à Juljok. Elles ont mis en place des points de contrôle à Koriokh et à la jonction d'Athony, et notamment érigé des structures en chaume à cette dernière, et continué d'occuper des structures civiles, dont les locaux du comité de protection de la population locale et trois écoles primaires et secondaires dans la région d'Agok. Le 6 mai, le Chef des forces de défense des Forces sud-soudanaises de défense du peuple, l'Inspecteur général de la police et d'autres hauts responsables chargés de la sécurité au Soudan du Sud se sont rendus à Abyei. Le 19 avril, l'Abyei Civil Society Organization a organisé une manifestation pacifique pour dénoncer le déplacement des Ngok Dinka résultant de la présence des Forces sud-soudanaises de défense du peuple dans le sud d'Abyei. En septembre, le Soudan du Sud a déployé un commissaire de police chargé d'Abyei, un poste nouvellement créé. Dans une note verbale adressée au Gouvernement du Soudan du Sud le 21 août, la FISNUA a fait valoir que la création d'un tel poste constituait une violation de l'Accord du 20 juin 2011 et demandé à nouveau le retrait de toutes les forces de sécurité sud-soudanaises d'Abyei.

14. La FISNUA a continué de faire de la protection des civils une priorité. Au total, elle a effectué 21 271 patrouilles terrestres et 28 patrouilles aériennes dans la région d'Abyei au cours de la période considérée, dont des patrouilles conjointes regroupant des soldats de la paix de plusieurs secteurs, des observateurs militaires et des agents de la police des Nations Unies, afin de renforcer la sûreté et la sécurité dans les zones où les tensions sont particulièrement vives et où les activités criminelles sont en hausse. La diminution du nombre de patrouilles terrestres par rapport à la période précédente est due à l'état des routes pendant la saison des pluies.

15. La FISNUA a enregistré six intrusions dans son quartier général et dans ses bases de Nong et de Highway Camp ainsi que dans celle de Kadougli, au Soudan. Ses contingents ont appréhendé les suspects dans tous les cas, sauf à Kadougli, où les intrus se sont enfuis avec du carburant.

Patrouilles terrestres dans la région d'Abyei, par secteur (octobre 2022-août 2024)



Source : FISNUA et Centre d'analyse conjointe de la mission.

Reconfiguration de la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei

16. Le déploiement intégral des soldats de la paix prévu dans le cadre de la reconfiguration de la FISNUA s'est achevé au cours de la période considérée, avec l'arrivée du personnel chinois de la force d'intervention rapide. Le déploiement de matériel appartenant aux contingents accompagnant la reconfiguration est également dans sa phase finale : le matériel des bataillons d'infanterie indien et ghanéen et de la compagnie de défense de la base nigériane ainsi que l'essentiel du matériel de la force d'intervention rapide chinoise sont arrivés dans la zone de la mission entre avril et juin. La FISNUA collabore avec la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) pour faciliter l'acheminement du reste du matériel appartenant à la force d'intervention rapide chinoise, qui a été entravé par de fortes pluies et l'état des routes entre Wau, au Soudan du Sud, et Abyei.

Atteintes à la liberté de circulation

17. La présence du personnel des Forces sud-soudanaises de défense du peuple a continué de restreindre la liberté de circulation de la FISNUA dans les zones d'Abyei situées au sud de la jonction d'Athony, à Kilo 27, en violation de l'Accord sur le statut des forces. Des violations de la liberté de circulation ont été enregistrées le 16 avril, le 29 avril, le 12 mai, le 21 mai, le 6 juin et le 11 juin 2024. Le 14 juillet, à la jonction d'Athony, des soldats des Forces sud-soudanaises de défense du peuple ont refusé le passage à une patrouille de la FISNUA qui voulait se rendre dans le sud, ce qui a conduit à une confrontation qui a nécessité le déploiement d'une force d'intervention rapide de la mission. Outre les patrouilles, la présence des Forces sud-soudanaises de défense du peuple a également entravé les opérations de la FISNUA visant à maintenir l'itinéraire principal de ravitaillement entre la jonction d'Athony et Kilo 31 dans le sud d'Abyei, ainsi qu'à appuyer le mouvement des convois logistiques et des convois de réapprovisionnement. Le 24 juillet, des éléments armés dinka twic situés à

proximité des Forces sud-soudanaises de défense du peuple ont bloqué les mouvements de membres du personnel de la FISNUA dans la même zone. Le 9 septembre, les Forces sud-soudanaises de défense du peuple ont arrêté des camions-citernes sous contrat avec l'ONU entre la jonction d'Athony et Kilo 27, ainsi qu'à Korioch, alors qu'ils se rendaient au quartier général de la mission.

Dialogue intercommunautaire

18. La FISNUA a continué de prêter un appui au comité mixte pour la paix entre les communautés. Au cours de la période considérée, le comité, qui est composé de 28 représentants ngok dinka et misseriya, dont 2 femmes, a tenu 21 réunions hebdomadaires régulières et 2 réunions ad hoc. Les réunions régulières portaient sur les questions habituelles liées aux conflits et à la compensation, et les réunions ad hoc ont été tenues en lien avec des cas d'assassinat et d'enlèvement.

19. Du 14 au 18 mai, la FISNUA a contribué à faciliter une conférence postmigratoire de quatre jours entre les communautés ngok dinka et misseriya à Nong, dans le centre d'Abyei, en coordination avec l'OIM, la FAO et Concordis International. Quelque 145 représentants des communautés, dont 41 femmes, ont participé à la conférence, dont l'objectif était de renforcer la coexistence pacifique et la cohésion sociale entre les deux communautés. Dans un communiqué conjoint publié à l'issue de la conférence, les participants ont convenu de coordonner l'entrée du bétail dans les zones de pâturage, de promouvoir le commerce pacifique, de respecter les protocoles de sécurité au marché d'Amiet et de faire en sorte que l'agriculture et le pâturage demeurent pacifiques. Ils se sont en outre engagés à accroître la participation des jeunes et des femmes aux processus de paix, à protéger les ressources naturelles et à prévenir les activités nuisibles telles que les feux de brousse et l'abattage illégal d'arbres. Les résultats de la conférence ont été largement diffusés au sein des communautés afin de consolider la paix et de promouvoir la coexistence pacifique.

20. Le 7 juin, la FISNUA a facilité une réunion entre une délégation misseriya, dirigée par le Chef suprême adjoint de la communauté, et le Chef suprême ngok dinka. Les participants ont discuté de la nécessité de disposer de vaccins pour protéger le bétail des maladies pendant la saison des pluies et salué la facilitation continue par la Force de réunions entre les chefs coutumiers misseriya et ngok dinka permettant de délibérer sur les préoccupations courantes, telles que l'incidence du conflit au Soudan. Par ailleurs, le 3 août, la FISNUA a tenu des consultations avec le Chef de la communauté nuer au marché d'Amiet afin de déterminer les conditions d'une coexistence pacifique avec les autres communautés d'Abyei et d'œuvrer à la réalisation de ces conditions.

21. La FISNUA a organisé trois ateliers sur le règlement des conflits et la médiation au Centre pour les femmes de la ville d'Abyei ainsi qu'à Todach et à Diffra du 12 au 27 juin, à l'intention des autorités locales, des chefs coutumiers, du comité de protection de la population locale, du comité mixte de protection, du comité mixte pour la paix entre les communautés, de groupes de femmes et de jeunes, de personnes handicapées, de commerçants et de membres des communautés. Au total, 150 personnes, dont 65 femmes, ont participé aux ateliers. Le 17 septembre, la mission a organisé une séance de sensibilisation à l'intention de 40 membres du comité mixte pour la paix entre les communautés, du Tribunal coutumier mixte et du Comité mixte de protection, dont 5 femmes, portant sur son mandat et sur les accords signés jusqu'alors par les communautés ngok dinka et misseriya en matière de coexistence pacifique.

22. La FISNUA a continué de mener des projets à effet rapide au profit de la population locale. De mai à septembre, elle a mené sept tels projets, dont l'installation

de trois puits de forage équipés de pompes manuelles dans le nord d'Abyei. Deux projets ont été exécutés en soutien à l'administration d'Abyei nommée par Djouba, notamment la construction d'un immeuble de bureaux destiné à la Commission de secours et de relèvement, l'objectif étant de faciliter la coordination des activités humanitaires, et le remplacement de panneaux solaires et d'une pompe électrique submersible pour un abattoir à des fins de sécurité et d'hygiène. Deux projets communautaires ont également été menés à bien, à savoir la remise en état de panneaux solaires et d'une pompe submersible pour un réservoir d'eau fonctionnant à l'énergie solaire à Kolom, et la distribution de produits non alimentaires essentiels, notamment à des membres des communautés misseriya et ngok, des membres des comités de protection de la population locale et du comité mixte de protection et au personnel du Tribunal coutumier mixte d'Amiet. Les projets à effet rapide menés au cours de la période considérée ont bénéficié à environ 84 000 personnes. Trois projets de construction ont été lancés au cours de cette même période, à savoir : un centre de formation des enseignants et une école primaire à Dokura, une école secondaire à Abatok, et des bureaux, une cellule de détention et des latrines dans les locaux du comité de protection de la population locale à Abatok.

23. Les contingents de maintien de la paix se sont également efforcés de répondre aux besoins de la population locale au moyen d'activités civilo-militaires telles que la fourniture de soins médicaux, l'organisation de cours réguliers pour les enfants dans des matières scolaires fondamentales et la facilitation de la distribution d'articles non alimentaires et de l'accès à des abris. Au cours de la période considérée, ils ont également distribué 2,5 millions de litres d'eau à la population locale.

État de droit

24. Aucun progrès n'a été réalisé en ce qui concerne la création du Service de police d'Abyei, prévu dans l'Accord du 20 juin 2011. La présence des Forces sud-soudanaises de défense du peuple a continué d'entraver le travail de la police des Nations Unies dans les parties méridionales d'Abyei. Les forces de sécurité sud-soudanaises ont continué d'occuper les installations du comité de protection de la population locale à Agok, notamment le centre de détention et le bureau des violences sexuelles et fondées sur le genre. La présence du personnel de la Police nationale sud-soudanaise dans ces installations continue d'empêcher la police des Nations Unies de s'y installer pour conseiller et orienter le comité.

25. L'afflux de personnes déplacées à Abyei a eu une influence sur la disponibilité des ressources et créé des difficultés économiques. L'aggravation des privations a entraîné une augmentation de la criminalité, une hausse significative ayant été signalée au marché d'Amiet du 16 avril au 29 septembre. Ainsi, on recense 13 infractions majeures, dont 4 vols qualifiés, 3 meurtres, 2 attaques à l'arme blanche, 1 enlèvement, 1 agression contre un membre du comité mixte de protection et 2 fusillades, et 567 autres infractions. La police des Nations Unies a aidé les comités de protection de la population locale et le comité mixte de protection à mener des enquêtes et a remis aux autorités locales deux suspects qui avaient été arrêtés pour avoir pénétré dans les camps des Nations Unies.

26. Au total, lors de la période considérée, le comité mixte de protection a arrêté 707 suspects, dont 59 femmes, au marché d'Amiet, sous la direction de la police des Nations Unies. Des membres des comités de protection de la population locale et du comité mixte de protection ont continué de se heurter à des difficultés lorsqu'ils ont procédé à des enquêtes et à des arrestations, et ont notamment reçu des menaces et subi des agressions physiques. Le 22 juin, une quarantaine de membres du groupe d'autodéfense des jeunes Ngok Dinka, Tit Baai, sont entrés dans le principal poste du comité de protection de la population locale dans la ville d'Abyei et ont libéré de

force cinq détenus pour empêcher que ceux-ci soient transférés aux autorités sud-soudanaises à Wau (Soudan du Sud).

27. La FISNUA a renforcé sa coordination avec les équipes de pays des Nations Unies au Soudan et au Soudan du Sud aux fins de l'exécution de sa stratégie d'appui à l'état de droit, notamment en ce qui concerne la lutte contre les infractions graves, les détentions auxquelles elle procède, la remise de suspects aux autorités nationales et l'appui au règlement des conflits sur le terrain. La coordination a également visé à mettre en place une approche commune s'agissant de répondre aux besoins en matière de renforcement des capacités et d'infrastructures, et notamment de renforcer les capacités des acteurs de la justice coutumière et des mécanismes de protection de la population locale à Abyei. À l'occasion des visites de la Force de police permanente et du Corps permanent de spécialistes des questions judiciaires et pénitentiaires à la FISNUA en août, septembre et octobre, des experts ont dispensé cinq séances de formation à l'intention de 260 membres du personnel militaire de la mission, dont 35 femmes. Deux de ces formations portaient sur la gestion de l'ordre public et sur la maîtrise des foules et trois, sur le traitement de la détention par la composante militaire.

28. La FISNUA a continué d'œuvrer au renforcement de l'état de droit en offrant un appui aux 53 comités de protection de la population locale, qui regroupent 1 223 membres, dont 181 femmes, et à un poste du comité mixte de protection au marché d'Amiet, qui compte 56 membres, dont 4 femmes.

29. Quinze formations ont été organisées sur les droits humains, la police de proximité et la gestion de la circulation à l'intention de 486 membres de comités de protection de la population locale et du comité mixte de protection, dont 139 femmes. La police des Nations Unies a également dispensé une formation dans le domaine de la gestion du dispositif de sécurité dans les prisons à 24 membres de comités de protection de la population locale, dont 10 femmes, dans la ville d'Abyei. La mission a fourni aux comités de protection de la population locale et au comité mixte de protection du matériel et des équipements pour renforcer leurs capacités opérationnelles.

30. En août 2024, la police des Nations Unies et l'OIM ont collaboré pour offrir des sessions de renforcement des capacités sur le leadership, la gouvernance, la gestion des conflits et les droits humains aux membres des comités de protection de la population locale et du comité mixte de protection. Au total, 87 membres, dont 20 femmes, ont suivi ces formations.

31. La police des Nations Unies a effectué 1 206 patrouilles locales interactives visant à mobiliser les membres de la population locale à l'appui des efforts de protection. Elle a notamment mené 856 patrouilles conjointes en collaboration avec des observateurs militaires de la FISNUA et les observateurs nationaux du Soudan et du Soudan du Sud, ainsi que 27 patrouilles de reconnaissance aérienne. En outre, elle a effectué 350 patrouilles d'observation indépendantes à des fins de sécurité.

32. Les spécialistes des questions pénitentiaires de la FISNUA ont visité à 340 reprises deux lieux de détention d'Abyei afin d'encadrer les membres des comités de protection de la population locale et du comité mixte de protection sur l'administration des détentions. La police des Nations Unies a continué de partager les locaux du comité de protection de la population locale dans les centres de détention de la ville d'Abyei et du marché d'Amiet. En mai, au début de la saison des pluies, la FISNUA a fourni des semences dans le cadre d'une initiative agricole menée au centre de détention d'Abyei, où les détenus pratiquent l'agriculture pour répondre aux besoins alimentaires urgents du centre de détention. Au total, 192 campagnes de sensibilisation ont été organisées à l'intention de la population locale afin d'améliorer la sûreté et la sécurité à Abyei.

Situation des droits humains

33. Pour faire face aux problèmes qui se posent en matière de droits humains à Abyei, la FISNUA a mené une action diversifiée : elle a notamment mené des activités à des fins de sensibilisation et de promotion, organisé des ateliers de renforcement des capacités et procédé au suivi des violations des droits humains et des atteintes à ces droits, notamment dans les centres de détention des comités de protection de la population locale et du comité mixte de protection. Elle a insisté sur le principe de circulation sûre et volontaire des populations déplacées du Soudan auprès de ses interlocuteurs, notamment des membres de l'administration nommée par Djouba.

34. Du 29 avril au 13 mai, la mission a organisé sept séances de formation sur les compétences pratiques en matière de prévention et de traitement des cas de violence sexuelle et fondée sur le genre et de protection des enfants à Banton, Goli, Diffra, Todach, Nong et Marial Achak. Au total, 182 participants, dont 133 femmes, comprenant des coordonnateurs et coordonnatrices des questions de genre et d'autres membres des comités de protection de la population locale et du comité mixte de protection, ainsi que des membres de la population locale, ont assisté aux formations.

35. La FISNUA a mené 191 programmes de sensibilisation à la prévention de la violence sexuelle et fondée sur le genre auprès de la population locale, touchant 4 606 personnes (811 femmes, 385 hommes, 1 736 filles et 1 674 garçons). Des campagnes de ce type ont également été organisées dans neuf écoles choisies ; 1 040 élèves, dont 579 filles, y ont participé.

36. Le service d'accueil local pour les femmes de la FISNUA a continué de servir de système d'orientation pour les personnes survivantes d'actes de violence sexuelle et fondée sur le genre, en particulier les femmes et les filles, qui y sont les plus exposées. Neuf cas de violence ont été recensés au cours de la période considérée, dont deux cas de viol et sept cas de violence domestique. Une affaire de viol a été abandonnée par la personne rescapée devant le tribunal coutumier, tandis qu'une autre fait toujours l'objet d'une enquête. En ce qui concerne les cas de violence domestique, une affaire a été réglée en dehors du tribunal par des membres de la famille, trois ont donné lieu à des condamnations assorties d'amendes, une a vu le suspect s'enfuir et deux font encore l'objet d'une enquête.

37. La détention de détenus par le comité de protection de la population locale pour des délits mineurs a continué de poser problème. Au cours de la période considérée, 234 personnes ont été détenues pour des délits mineurs tels que le vol, la nuisance publique, les voies de fait et le défaut de comparution devant le tribunal. Grâce à l'intervention de la FISNUA, 163 hommes, 7 mineurs et 8 femmes soupçonnés de délits mineurs ont été libérés. La Force a également mené 8 campagnes de sensibilisation à l'intention de détenus et 17 campagnes de gestion des détentions destinées au comité de protection de la population locale et au comité mixte de protection pour mieux faire connaître les droits des personnes détenues.

38. Le 7 mai, la FISNUA a adopté une instruction permanente relative à l'application de la politique de diligence voulue en matière de droits humains en cas d'appui de l'ONU à des forces de sécurité non onusiennes, l'objectif étant de faire en sorte que l'appui apporté aux comités de protection de la population locale et au comité mixte de protection soit conforme à cette politique. Un groupe de travail technique établi sous la direction du Chef de cabinet aux fins de l'application de la politique de diligence voulue en matière de droits humains a procédé à une estimation des risques en lien avec deux propositions visant à fournir un soutien technique et logistique au comité de protection de la population locale dans le nord et le sud d'Abyei.

Situation humanitaire

39. Au 26 septembre, l'OIM et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) ont enregistré au marché d'Amiet 5 517 ménages, pour un total de 22 748 personnes (11 601 hommes et 11 147 femmes), composés de réfugiés, de demandeurs d'asile et de rapatriés sud-soudanais fuyant le conflit au Soudan. En outre, environ 2 000 personnes arrivées spontanément n'ont pas été enregistrées par le bureau de contrôle des flux de l'OIM. Le HCR a aidé 840 personnes à s'installer dans le camp de réfugiés de Wedweil, dans l'état du Bahr el-Ghazal septentrional (Soudan du Sud), après les avoir dûment enregistrées. Certains des rapatriés sud-soudanais ont gagné d'autres destinations telles que Djouba, Wau et Aweil et Kuacjok au Soudan du Sud. Ceux qui sont restés à Abyei se sont intégrés dans la population locale et ont bénéficié du soutien d'acteurs humanitaires.

40. Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires a facilité le transport du personnel et des cargaisons humanitaires vers Abyei avec le soutien de la FISNUA. Au 10 septembre, 200 personnes avaient bénéficié de ce service de facilitation pour voyager entre Abyei et Wau, dont 18 personnes qui se sont rendues d'Abyei à Kadougli. Les organisations humanitaires opérant au Soudan utilisent de plus en plus Abyei comme voie de transit pour acheminer l'aide vers le Kordofan méridional.

41. Du 9 au 20 juin, la FAO, en collaboration avec Abyei Community Action for Development, a distribué des semences de cultures de base à 4 681 ménages (environ 23 000 personnes) dans le cadre du programme visant à répondre d'urgence aux besoins de subsistance. En juillet, la FAO a traité et vacciné de nombreux animaux d'élevage contre la septicémie, la fièvre charbonneuse, la variole et le charbon symptomatique dans le nord et le sud d'Abyei, dont plus de 50 000 bovins et 140 000 petits ruminants (80 000 moutons et 60 000 chèvres). En outre, 300 chiens ont été vaccinés contre la rage.

42. Le 31 juillet, le Ministère de la santé de l'administration d'Abyei nommée par Djouba a déclaré une épidémie d'hépatite E à Abyei après que 36 cas positifs avaient été confirmés, dont 80 % survenus au marché d'Amiet et dans la ville d'Abyei. Six personnes sont décédées, dont deux femmes enceintes. La pénurie de réactifs permettant de tester les cas suspects continue de poser problème.

43. Le groupe de la santé et de la nutrition a organisé un dépistage sanitaire et nutritionnel au cours du mois d'août à Goli et à Diffra, dans le nord d'Abyei. Il a traité 18 424 enfants, qu'il a vermifugés et auxquels il a administré de la vitamine A. En outre, il a procédé à un dépistage visant à déceler la malnutrition chez 2 456 enfants. Parmi ceux-ci, 138 souffraient de malnutrition aiguë modérée et 8 de malnutrition aiguë sévère. Les principales causes de morbidité enregistrées dans les établissements de santé étaient le paludisme, la diarrhée et la pneumonie. Quelque 187 enfants ont été vaccinés contre des maladies évitables. En outre, 17 établissements de santé soutenus par des organisations humanitaires ont dispensé 18 045 consultations à des fins de traitement à Abyei. En septembre, 23 000 personnes avaient été touchées par des inondations dues à des pluies torrentielles à Abyei. Les mois de juillet à septembre ont enregistré les taux les plus élevés de contraction du paludisme et de la pneumonie, auxquels les partenaires se sont employés à faire face.

44. De mai à août, le Programme alimentaire mondial (PAM) a dispensé chaque mois à 9 000 personnes (dont 5 070 femmes) en moyenne une aide en lien avec la création d'actifs et les activités de subsistance ; en moyenne, 79 667 personnes (dont 48 898 femmes) ont bénéficié chaque mois d'une distribution de nourriture générale, y compris des personnes ayant fui le conflit au Soudan ; en moyenne, 14 151 écoliers (7 611 garçons et 6 540 filles) dans 18 écoles ont bénéficié chaque mois du programme d'alimentation scolaire, de même que 9 400 enfants et mères enceintes et allaitantes souffrant de malnutrition.

Les femmes et la paix et la sécurité

45. Au cours de la période considérée, grâce aux activités de plaidoyer menées auprès des parties prenantes en ce sens, davantage de femmes (41 sur 137 participants) ont participé à la conférence postmigratoire tenue à Nong en mai 2024 qu'à la conférence prémigratoire de novembre 2023 (22 sur 118 participants). L'une des sessions a été consacrée aux questions de genre dans la migration, ce qui a permis de mettre en lumière les difficultés et les risques auxquels sont confrontés les différents groupes de genre, ainsi que l'incidence et l'importance de la participation des femmes à la prise de décisions.

46. Des sessions de plaidoyer sur les femmes et la paix et la sécurité ont été organisées lors de réunions du comité mixte pour la paix entre les communautés en juin, juillet et août, l'objectif étant de faire en sorte que les femmes siègent en plus grand nombre à ce comité et participent plus activement à ses activités. Lors de la période considérée, seules deux femmes (une Misseriya et une Ngok Dinka) ont participé régulièrement aux réunions du comité.

47. En juin, la mission a soutenu les élections internes de l'organisation locale de la société civile Abyei Women's Union, qui cherche à donner des moyens d'action aux femmes, à améliorer leur vie et à accroître leur participation à la prise de décisions. Au total, 799 femmes ont participé aux élections des membres du conseil d'administration des quatre antennes locales situées à Mijak, Alal, Mading-Achueng et Dokura/Rumajak. Une formation aux fonctions de direction a été organisée en août à l'intention des membres élus, à laquelle 65 femmes ont participé. La formation comprenait des sessions dispensées par la FISNUA sur la participation des femmes à la prise de décisions, sur l'amélioration de leur participation aux comités de protection de la population locale, et sur l'exploitation et les atteintes sexuelles.

48. La FISNUA a organisé deux ateliers sur l'égalité des genres et la participation des femmes en coordination avec des femmes en position de responsabilité dans le nord d'Abyei, notamment sur les pratiques néfastes telles que le mariage d'enfants et les mutilations génitales féminines, dont souffrent encore les femmes dans la région. Ces ateliers ont rassemblé 85 femmes et 55 hommes de sept villages. La Force a distribué des produits non alimentaires essentiels, tels que des seaux, des lanternes solaires et des pantoufles, aux participantes afin de réduire les risques de violence.

49. La mission a effectué 1 615 patrouilles, auxquelles ont notamment participé des soldates de la paix rattachées à des équipes de liaison féminine. Depuis le 1^{er} juillet, en raison de l'augmentation des mouvements de femmes et d'enfants sur l'itinéraire principal de ravitaillement, des soldates de la paix ont été déployées au point de contrôle de Rumajak pour répondre aux besoins des femmes et des filles aux abords des points de contrôle.

Les jeunes et la paix et la sécurité

50. En juin, l'OIM a facilité des dialogues menés par les jeunes à Abyei pour promouvoir la prévention des conflits entre les jeunes ngok dinka et les jeunes éleveurs de bétail misseriya à Amiet. L'objectif de cette initiative était de doter les jeunes des compétences nécessaires pour déceler et analyser les conflits entre les jeunes migrants des communautés d'éleveurs de bétail et les jeunes des communautés d'accueil à Abyei et prévoir des mesures visant à atténuer ces conflits.

51. Du 19 au 23 août, la FISNUA a soutenu la célébration de la Journée internationale de la jeunesse à Abyei et à Diffra. Plusieurs manifestations ont été organisées, notamment des tables rondes sur des questions ayant une incidence sur la contribution des jeunes à la paix et à la sécurité, un atelier sur l'inclusion des jeunes et du handicap, une formation sur les technologies de l'information et les

compétences commerciales et des activités de sensibilisation à la désinformation et à la mésinformation. Au total, 89 jeunes, dont 34 jeunes femmes, ont participé à ces manifestations. Le 11 septembre, la FISNUA et l'OIM ont facilité un atelier consacré à l'inclusion du handicap à l'intention de 21 représentants de la jeunesse et d'unions de personnes en situation de handicap, dont 9 femmes.

Opérations du Service de la lutte antimines

52. Au cours de la période considérée, aucun mouvement ou déploiement de la FISNUA, du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière, des travailleurs humanitaires et des civils n'a été interrompu ou annulé en raison de la présence de mines terrestres ou de restes explosifs de guerre. Le Service de la lutte antimines a déterminé que 166 473 mètres carrés de terres et 8 kilomètres de routes dans la zone d'Abyei étaient sans danger pour la FISNUA, les acteurs humanitaires et la population locale. Les zones testées comprennent des bases d'opérations temporaires et des itinéraires de patrouille de la FISNUA, ainsi que des bancs d'emprunt (déblais) utilisés par le Groupe du génie de la mission pour la construction et la remise en état de routes. La décontamination de la zone de Luki a été achevée le 14 juin, deux machines ayant été utilisées pour accélérer cette tâche de façon qu'elle soit finie avant la saison des pluies. Tous les restes explosifs de guerre et les mines terrestres récupérés lors des activités de déminage ont été détruits.

53. Le Service de la lutte antimines a continué d'aider la FISNUA à détruire les armes et les munitions confisquées : 2 armes d'assaut et 118 munitions ont ainsi été détruites au cours de la période considérée. Il a également détruit 299 munitions explosives d'un calibre de 30 mm et démantelé un véhicule blindé de transport de troupes saisi par les forces de la mission.

54. Le Service de la lutte antimines a continué de dispenser une formation sur les risques liés aux engins explosifs : 94 sessions ont été organisées au bénéfice de 839 personnes dans la région d'Abyei (155 hommes, 182 femmes, 321 garçons et 181 filles). En outre, 235 séances de sensibilisation au risque des engins explosifs ont été organisées à l'échelle locale au bénéfice de 2 612 personnes (965 garçons, 744 filles, 515 hommes et 397 femmes). Environ 90,9 % des participants ont démontré que les formations leur avaient appris à mieux faire la distinction entre ce qui constituait un comportement sûr et un comportement à risque. En outre, le Service a organisé 30 séances de formation à la sécurité à l'intention de 921 membres du personnel des Nations Unies et acteurs humanitaires, dont 150 femmes.

55. Le Service de la lutte antimines a organisé six séances de formation à l'intention de 38 chauffeurs de pays fournisseurs de contingents afin de les familiariser avec les véhicules à l'épreuve des mines. Il a également fourni un appui à l'Équipe intégrée pour la mobilité de la Force, sur la base de sa conception relative au déploiement d'une équipe de déminage autosuffisante.

Programme conjoint des Coordonnatrices résidentes au Soudan et au Soudan du Sud pour Abyei

56. L'application du Programme conjoint des Coordonnatrices résidentes au Soudan et au Soudan du Sud pour Abyei s'est poursuivie, l'objectif étant de contribuer à créer les conditions nécessaires à la paix à Abyei. Tout en continuant de composer avec des difficultés opérationnelles dues à la crise qui sévit au Soudan, les organismes, fonds et programmes des Nations Unies ont mené des projets avec la FISNUA de manière directe ou indirecte, par l'intermédiaire de partenaires de réalisation locaux.

57. Après avoir établi un site de nutrition à Amiet en avril 2023 et mené à terme ses activités prévues dans le cadre du Programme conjoint des Nations Unies pour Abyei

en juin 2024, le PAM a continué de fournir un soutien qui dépassait le cadre du Programme et bénéficiait aux deux communautés. D'avril à juin, 699 enfants âgés de 6 à 59 mois (339 filles et 360 garçons) ont reçu des aliments nutritifs, et 346 femmes et filles enceintes ou allaitantes ont également bénéficié d'une aide après avoir été examinées. En juillet et août, 203 enfants (120 filles et 83 garçons) et 64 femmes enceintes ou allaitantes des deux communautés ont bénéficié des services du PAM. L'unité de soins de santé primaires d'Amiet sert à présent également de site nutritionnel statique soutenu par le PAM. Par l'intermédiaire de son partenaire de réalisation, l'Alliance œcuménique chrétienne africaine, le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) a distribué 200 kits dignité aux femmes et aux filles vulnérables de la ville d'Abyei au cours de la période considérée. Il a également fourni un soutien psychosocial à 72 personnes (57 femmes et 15 filles). Il a en outre fourni un soutien psychosocial à 22 rescapées de violences de genre (17 femmes et 5 filles), dont neuf cas liés à des agressions physiques, trois à des agressions sexuelles et cinq à des violences psychologiques.

58. L'OIM a continué de soutenir le développement des compétences liées aux moyens de subsistance en proposant des formations professionnelles de couture, de restauration, de maçonnerie et d'informatique par l'intermédiaire du centre de formation professionnelle d'Abyei. Elle a également ouvert un restaurant dans les locaux du centre pour cinq diplômées en restauration, ce qui constitue une aide à la subsistance considérable, renforce la visibilité du centre et montre que la formation professionnelle permet de créer des moyens de subsistance durables à Abyei. Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) a soutenu la création de groupes coopératifs de petites entreprises dans le cadre du programme d'autonomisation compris dans le Programme conjoint des Nations Unies pour Abyei. Cette initiative a permis le renforcement des compétences commerciales de 250 personnes (dont 177 femmes) au moyen d'une formation dispensée par des experts en la matière. Les participants à la formation ont également reçu des kits de démarrage. Le PNUD a également soutenu les dialogues intercommunautaires et intracommunautaires pour la paix et l'atténuation des conflits en réunissant 350 femmes et jeunes, l'objectif étant de contribuer à l'action de réduction de la violence en favorisant la coexistence pacifique entre les communautés. Au total, 170 personnes (dont 80 femmes) ont été réunies et formées à la consolidation de la paix et à la prévention des conflits. L'OMS a aidé les responsables de la santé de l'administration d'Abyei nommée par Djouba à recruter du personnel de santé qualifié. Jusqu'à présent, 54 agents de santé (dont 24 femmes) ont été recrutés à l'issue d'un processus de vérification. L'OMS a également lancé l'achat de fournitures médicales et la rénovation de l'hôpital civil d'Abyei.

59. Dans le nord d'Abyei, le FNUAP a dispensé une formation sur la gestion des cas de violence de genre et les services de soutien psychosocial et mené des activités de sensibilisation sur les questions de santé maternelle et reproductive à l'intention de la population locale dans l'espace d'accueil pour les femmes et les filles de Diffra, touchant un total de 35 agents de santé essentiels (28 femmes et 7 hommes), dont des sages-femmes et des membres du personnel clinique. L'OIM a continué de soutenir l'accès à une eau propre et sûre destinée à un usage domestique et au bétail à Mekines et à Diffra.

III. Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière : progrès réalisés par rapport aux critères définis

60. L'exécution du mandat du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière a continué de pâtir du conflit au Soudan. L'espace aérien soudanais

reste fermé depuis le début des combats en avril 2023, ce qui empêche toute opération de surveillance aérienne. Néanmoins, au cours de la période considérée, le Mécanisme a continué de mener des missions de surveillance sur le terrain et des patrouilles d'évaluation de la situation à partir des bases d'opérations 21 (Tichwin) et 22 (Abou Qoussa/Wunkur). Les autorités soudanaises ont continué de lui accorder des autorisations de sécurité pour les mouvements aériens et terrestres entre Abyei et son quartier général à Kadougli, au Soudan, et ses deux bases d'opérations, à des fins de réapprovisionnement et de mouvement du personnel.

61. Le 10 juin, l'administrateur local du comté de Panyikang, au Soudan du Sud, a menacé d'attaquer la base d'opérations 22 (Abu Qoussa/Wunkur) après avoir exigé que la FISNUA paie un loyer pour le terrain sur lequel se trouve la base, ce qui est contraire à l'Accord sur le statut des forces signé entre le Gouvernement sud-soudanais et l'Organisation des Nations Unies en 2011. La FISNUA a informé les autorités sud-soudanaises de la situation par note verbale le 19 juin et lors de plusieurs interactions à Djouba. Les forces de sécurité sud-soudanaises et l'Armée populaire de libération du Soudan dans l'opposition sont restées déployées à Fanikan et à Koubre, près d'Abu Qoussa/Wunkur. Aucun observateur national sud-soudanais n'est resté en poste dans la base d'opérations 22 (Abu Qoussa/Wunkur), étant donné que le personnel de la base a cessé d'effectuer des missions d'observation sur le terrain pour procéder à des patrouilles d'évaluation de la situation. Les activités de coopération civilo-militaire se poursuivent, notamment la fourniture de soins médicaux aux patients locaux et la distribution d'eau à la population locale.

62. L'équipe de direction de la FISNUA a continué de dialoguer avec les représentants du Gouvernement sud-soudanais pour demander le rétablissement du quartier général du secteur 1 du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière à Gok Machar, au Soudan du Sud. Le 13 juillet, la Force a reçu une lettre des dirigeants communautaires de la région de Gok Machar, y compris des représentants des femmes et des jeunes, qui disaient être favorables à ce que le quartier général soit remis en service dans son ancien emplacement. L'équipe dirigeante de la mission a soulevé la question à l'occasion d'échanges avec de hauts fonctionnaires du Gouvernement sud-soudanais au cours de sa visite à Djouba du 12 au 15 août.

63. Au cours de la période considérée, il n'y a pas eu d'activités notables sur la question de la démarcation des frontières et des couloirs de franchissement des frontières, et la Commission frontalière mixte et le Mécanisme conjoint pour les questions politiques et la sécurité ne se sont pas réunis. Toutefois, les couloirs de passage de la frontière entre le Soudan et le Soudan du Sud demeurent ouverts aux rapatriés et aux autres personnes déplacées fuyant le conflit au Soudan.

IV. Questions administratives et appui à la Force

64. Au 30 septembre, l'effectif du personnel civil de la mission était de 306 agents, dont 180 recrutés sur le plan international, 36 Volontaires des Nations Unies et 90 agents recrutés sur le plan national, l'effectif autorisé étant de 201 agents recrutés sur le plan international, 38 Volontaires des Nations Unies et 96 agents recrutés sur le plan national. Les femmes représentaient 28 % de la composante civile, dont 26 % des postes de direction, et la mission continue de mettre l'accent sur le recrutement des femmes.

65. Au 1^{er} octobre, l'effectif de la police des Nations Unies s'élevait à 57 policiers hors unités constituées, dont 22 femmes. D'avril à août, le Gouvernement sud-soudanais a approuvé des visas pour 24 policiers hors unités constituées et 3 experts,

qui ont tous été déployés. Aucun progrès n'a été fait concernant le déploiement des trois unités de police constituées qui a été approuvé par le Conseil de sécurité.

66. Au 30 septembre, la FISNUA comptait 3 250 militaires (277 femmes et 2 973 hommes), répartis comme suit : 2 990 membres des contingents, 131 officiers d'état-major et 129 observateurs militaires. Les effectifs du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière, qui sont inclus dans ce total, comptaient 535 militaires (31 femmes et 504 hommes), répartis comme suit : 491 membres des contingents, 14 officiers d'état-major et 30 observateurs militaires. Les femmes représentaient 8,5 % de l'ensemble du personnel militaire (25,7 % des officiers d'état-major et des observateurs militaires et 7 % des contingents).

67. La mission a poursuivi la construction de camps intelligents et inauguré le camp de Highway en mai et le camp d'Agok en juin. Ces camps fonctionnent à l'aide de systèmes d'énergie renouvelable et de gestion des déchets, l'objectif étant de laisser un héritage positif à la communauté d'accueil. Ils sont presque achevés et disposent de logements pour le personnel masculin et féminin. La construction du quartier général du bataillon d'infanterie ghanéen à Athony et de la base opérationnelle du bataillon pakistanais à Diffra est en cours, et environ 89 % du personnel des deux sites est logé dans des unités nouvellement construites. L'expansion du camp de la force chinoise d'intervention rapide au quartier général de la mission a également été achevée au cours de la période considérée. La construction d'un site de stockage de munitions en vrac pour les membres des contingents a commencé en juillet dans le quartier général de la mission.

68. Alors que la planification de la reconstruction des bases opérationnelles de compagnie à Goli, Marial Achak, Tejalei et Nong est presque achevée, la procédure d'achat de locaux préfabriqués et de matériaux de construction n'a pas été lancée, car il a fallu redéfinir les priorités en matière de ressources afin de faire face à l'augmentation des coûts dans d'autres domaines, notamment en ce qui concerne les rations et l'indemnité de subsistance (missions) pour le personnel militaire. La reconstruction du camp de la compagnie népalaise d'appui au quartier général de la mission a souffert de difficultés similaires, ainsi que de problèmes liés à la situation globale en matière de liquidités, et est pour l'instant interrompue.

69. En raison du conflit en cours au Soudan, la mission continue de dépendre de l'itinéraire logistique permettant l'accès à Abyei par le sud. Ce détournement continue d'avoir une incidence négative sur la chaîne d'approvisionnement de la mission : il entraîne une augmentation des coûts liés au fret et au transport, nécessite de nouvelles procédures de douane et de dédouanement et engendre de nouveaux risques pour la sécurité.

Culture de la performance

70. En collaboration avec le Département des opérations de paix, la FISNUA a créé un groupe de travail chargé de surveiller, d'analyser et d'appliquer des mesures de prévention et d'élimination de la mésinformation et de la désinformation, et de faire rapport à ce sujet. Elle a continué de recueillir des données destinées au Système complet de planification et d'évaluation de la performance et de s'employer à les aligner sur la base de données du système géospatial d'appréciation de la situation. En mai, des membres du personnel du Département des opérations de paix ont été déployés temporairement à Abyei pour soutenir la troisième étude d'impact du Système complet de planification et d'évaluation de la performance entreprise par la mission.

71. La FISNUA a continué de renforcer sa capacité à utiliser la technologie pour favoriser la prise de décisions fondée sur des données. La technologie intelligente

(surveillance à distance des infrastructures de terrain) déployée dans les camps de la mission permet d'améliorer l'efficacité grâce au suivi en temps réel de la consommation de ressources telles que le carburant, l'électricité et l'eau. Ainsi, au mois de mai, la mission a été en mesure de gérer les problèmes de carburant causés par les retards de livraison liés aux discussions avec le Gouvernement sud-soudanais concernant les taxes sur le carburant en prévoyant la fréquence et la durée des coupures de courant qui s'imposeraient pour préserver les ressources. En outre, elle a adopté une approche de la chaîne d'approvisionnement fondée sur les données pour son réapprovisionnement : elle s'appuie sur ses taux de consommation antérieurs et analyse les délais d'exécution pour faire en sorte que les livraisons se fassent dans leur intégralité et dans de meilleurs délais et réduire les stocks à rotation lente.

Déontologie et discipline

72. La FISNUA a continué d'exécuter activement sa stratégie visant à prévenir les comportements répréhensibles, en particulier l'exploitation et les atteintes sexuelles. Au total, 65 séances de formation ont été dispensées à 2 078 membres du personnel des Nations Unies, dont trois exercices de simulation portant sur la prévention de l'exploitation et des atteintes sexuelles et trois évaluations des risques qui ont donné lieu à la formulation de recommandations concernant des mesures d'atténuation. La mission a également organisé quatre réunions mensuelles avec le réseau de prévention de l'exploitation et des atteintes sexuelles, composé de membres de la population locale, de personnel de la FISNUA et de représentantes et représentants d'organismes, fonds et programmes des Nations Unies, qui vise à prévenir l'exploitation et les atteintes sexuelles et à renforcer le mécanisme de plainte à l'échelle locale. En juin, une allégation d'exploitation et d'atteinte sexuelles a été formulée et transmise au Bureau des services de contrôle interne. Les efforts visant à identifier les victimes potentielles se poursuivent. La FISNUA a enregistré 17 allégations d'inconduite, qui ont été transmises pour enquête au Bureau des services de contrôle interne ou aux autorités nationales compétentes.

Information

73. Au cours de la période considérée, la FISNUA a enregistré sept cas de mésinformation et de désinformation relayés par des acteurs locaux au moyen de divers médias sociaux. Il y était question de la protection des civils, de la présence des Forces sud-soudanaises de défense du peuple à Abyei et de changements à la tête de la mission. La mission a organisé six séances d'information à l'intention de la radio Abyei FM, une station locale à but non lucratif gérée par des journalistes issus de la communauté, ainsi que deux séances d'information à l'intention de médias internationaux et plusieurs manifestations en ligne et en direct au cours desquelles elle a donné des informations sur son mandat et apporté d'autres clarifications. Entre avril et octobre, quatre séances de formation et de sensibilisation ont été organisées à l'intention de professionnels des médias locaux, des autorités locales et de jeunes afin de les sensibiliser aux dangers de la mésinformation, de la désinformation et des discours de haine. La formation visait également à promouvoir un journalisme professionnel et éthique. En mai, dans le cadre d'un programme de renforcement des capacités des médias mené en collaboration avec le Service de la lutte antimines, des dessins ont été utilisés pour exposer le mandat de la mission aux membres de la population locale. Le même mois, trois journalistes basés à Abyei, dont une femme, ont participé à une formation d'une semaine organisée par la FISNUA à Eye Radio, à Djouba.

V. Aspects financiers

74. Par sa résolution [78/297](#) du 28 juin 2024, l'Assemblée générale a ouvert des crédits de 297,8 millions de dollars destinés à financer le fonctionnement de la FISNUA pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2024 au 30 juin 2025.

75. Au 5 septembre 2024, le montant des contributions non acquittées au compte spécial de la FISNUA s'élevait à 96,9 millions de dollars. À cette même date, le montant total des arriérés de contributions pour l'ensemble des opérations de maintien de la paix atteignait 2 746,3 millions de dollars.

76. Le remboursement des dépenses afférentes aux agents en tenue et celui des dépenses afférentes au matériel appartenant aux contingents ont été effectués pour la période allant jusqu'au 30 juin 2024.

VI. Observations et recommandations

77. Les difficultés auxquelles sont en proie le Soudan et le Soudan du Sud ont continué de limiter les perspectives de dialogue entre les parties concernant le processus politique à Abyei, et aucun progrès n'a été réalisé dans le règlement du statut final de la zone administrative et des questions frontalières. Néanmoins, l'Organisation des Nations Unies reste déterminée à aider les parties à renouer un dialogue inclusif sur Abyei, notamment par la reprise des réunions du Comité mixte de contrôle d'Abyei et du Mécanisme conjoint pour les questions politiques et la sécurité, une fois que la situation le permettra.

78. Le conflit en cours au Soudan continue d'exacerber les risques de sécurité, d'entraver le développement et de contribuer aux difficultés économiques d'Abyei. L'augmentation de la population due au flux constant de personnes qui arrivent dans la région depuis le début du conflit en avril 2023 a mis à rude épreuve les ressources limitées et aggravé les tensions intercommunautaires. Aussi la FISNUA a-t-elle travaillé avec les équipes de pays des Nations Unies au Soudan et au Soudan du Sud et d'autres acteurs pour répondre aux besoins sur le terrain, notamment en facilitant le transport du personnel et des cargaisons humanitaires. Dans le même temps, les armes légères et de petit calibre ont proliféré dans la région d'Abyei, ce qui a alimenté la criminalité et augmenté le risque de violences intercommunautaires pouvant entraîner des pertes de vies humaines. La découverte d'armes de plus gros calibre telles que le véhicule blindé de transport de troupes non opérationnel saisi par les soldats de la paix en juin et démantelé par la FISNUA montre combien il est nécessaire de faire preuve de vigilance pour qu'Abyei conserve son statut de zone exempte d'armes.

79. La présence des forces de sécurité sud-soudanaises dans la partie sud d'Abyei constitue une violation continue de l'Accord du 20 juin 2011. Je demande au Gouvernement sud-soudanais de respecter le statut démilitarisé et exempt d'armes d'Abyei et de retirer tout son personnel de sécurité. Parallèlement, la présence des Forces sud-soudanaises de défense du peuple entraînant des restrictions sur la circulation des soldats de la paix dans le sud d'Abyei, j'invite instamment le Gouvernement sud-soudanais à garantir la pleine liberté de circulation de la FISNUA, conformément à l'Accord sur le statut des forces. Il est également essentiel que les forces de sécurité sud-soudanaises cessent d'occuper des écoles ainsi que le centre de détention du comité de protection de la population locale à Agok. Dans le même temps, je suis reconnaissant au Gouvernement sud-soudanais de continuer de faciliter l'acheminement de matériel et de biens vers Abyei via le Soudan du Sud, ce qui est essentiel pour que la FISNUA puisse poursuivre ses opérations.

80. Je demande également aux autorités du Soudan du Sud de travailler avec la population locale et la FISNUA pour permettre la remise en service du secteur 1 du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière, notamment du siège du secteur à Gok Machar, au Soudan du Sud, et de ses deux bases d'opérations. Le fait que des représentantes et représentants de la population locale de Gok Machar se sont dits favorables à cette remise en service représente une occasion de réaliser des progrès en ce sens. Je suis profondément préoccupé par les menaces proférées à l'égard de la base d'opérations 22 (Abu Qoussa/Wunkur) du Mécanisme et j'exhorte le Gouvernement sud-soudanais à agir pour régler la situation dans le respect de l'Accord sur le statut des forces.

81. Il est encourageant de constater que la violence intercommunautaire a diminué lors de la période considérée. Je félicite les représentants des communautés ngok dinka et misseriya, qui se sont réunis lors de la conférence postmigratoire organisée avec succès par la FISNUA et d'autres partenaires à Nong, dans le centre d'Abyei, en mai, pour leur volonté d'œuvrer à la paix par le dialogue. Par ailleurs, la diminution du nombre d'affrontements entre les communautés ngok dinka et dinka twic est la preuve que la paix est possible dans le sud d'Abyei, et j'affirme à nouveau que l'ONU soutient le Gouvernement sud-soudanais pour ce qui est d'apaiser les tensions et d'œuvrer en faveur du dialogue entre ces deux communautés. Je demeure néanmoins très préoccupé par la persistance des tensions intercommunautaires dans le sud d'Abyei et par les possibles regains de violence. Je demande à toutes les parties prenantes, notamment aux autorités locales et aux dirigeants communautaires, de redoubler d'efforts pour parvenir à une désescalade et à une réconciliation pacifique. Il sera particulièrement important, dans le cadre de cette action, de garantir la pleine participation des femmes et des jeunes pour faire en sorte que le processus soit inclusif et la paix durable.

82. Aucun progrès n'a été réalisé dans la mise en place des institutions mixtes prévues dans l'Accord du 20 juin 2011. L'absence d'institutions garantes de l'état de droit, telles que le Service de police d'Abyei, continue d'entraver la création d'un système de justice pénale cohérent et la lutte contre les atteintes aux droits humains. Le soutien de la police des Nations Unies est essentiel, d'autant plus que l'afflux de personnes déplacées fuyant le conflit au Soudan et les conditions économiques dans la région contribuent à accroître la demande de services relatifs à l'état de droit à Abyei. Je demande à nouveau aux parties de soutenir et de faciliter sans délai le déploiement intégral de l'effectif autorisé de policiers hors unités constituées et d'unités de police constituée de la FISNUA. De même, je les invite instamment à faciliter la nomination d'un(e) chef adjoint(e) civil(e) de la mission, autorisée par le Conseil de sécurité, et à envisager la remise en service de la piste d'atterrissage d'Abyei aux fins de son utilisation par la FISNUA.

83. Je remercie le Chef de mission par intérim et commandant de la force de la FISNUA, le général de division Robert Yaw Affram, pour ses efforts inlassables en faveur de la paix et de la sécurité à Abyei. J'exprime également ma gratitude à mon Envoyée spéciale pour la Corne de l'Afrique, Hanna Serwaa Tetteh, qui a achevé sa mission au cours de la période considérée, pour le soutien constant qu'elle a apporté à la cause de la paix à Abyei au cours de son mandat. Je saisis également cette occasion pour remercier tous les membres du personnel de la FISNUA ainsi que des organismes, fonds et programmes des Nations Unies à Abyei de leur détermination à améliorer le quotidien de la population d'Abyei dans des conditions qui demeurent très difficiles.

